

« L'abeille meilleure alliée de l'homme »



L'association Arçon Nature et Patrimoine, qui a parmi ses objectifs de préserver la nature et la biodiversité a organisé une animation sous le préau de la nouvelle école sur le thème « **L'abeille meilleure alliée de l'homme** ». Le samedi 7 mai, Alain Grimani a invité les habitants de la commune à partager sa passion.

75 personnes ont pu en apprendre plus sur ces pollinisateurs essentiels à l'humanité.



Le printemps s'installe, ce qui signifie également le retour des insectes et plus particulièrement des abeilles ! Les abeilles sont en effet essentielles au fonctionnement de la Terre car elles assurent 80% de la pollinisation. On compte environ 20 000 espèces d'abeilles dans le monde, dont **1 000 sur le territoire français. Une seule abeille est mellifère. Toutes les autres sont des abeilles sauvages essentielles à la pollinisation.** Selon l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), aujourd'hui 80 % des espèces végétales sont menacées ce qui entraînerait la disparition d'un tiers de nos sources alimentaires. La raréfaction des abeilles représente une catastrophe majeure pour la biodiversité et pour l'humanité !

Mais alors, pourquoi sont-elles aussi importantes ? Quelles sont leurs différentes vertus ?



Les abeilles assurent 80 % de la pollinisation dans le monde et contribuent donc essentiellement à la reproduction des plantes à fleurs.

35 % de nos ressources alimentaires (fruits, légumes, oléagineux, etc.) dépendent de la pollinisation des insectes dont celle des abeilles. La pollinisation joue donc un rôle majeur social, économique et écologique.

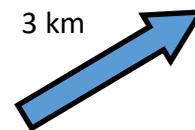
1 ruche = 40000 abeilles

10 ruches = 400000 abeilles

Au-delà de 27 ruches au km² les ressources pour les abeilles sont saturées.



Les abeilles peuvent aller chercher de la nourriture jusqu'à 3 km autour de la ruche. Elles peuvent faire jusqu'à 10 km/jour pour récolter le nectar dans 700 fleurs. Il faut 250 000 voyages pour 1 kg de miel.



La reine pond 1000 œufs par jour pendant 2 mois. Au bout de 2 mois la ruche peut contenir jusqu'à 60 000 abeilles. Une reine vit environ 6 ans Une abeille d'été vit environ 35 jours. Du 1er au 3ième jour, les abeilles font le ménage à l'intérieur de la ruche. Du 3ième jour au 10ème jour, elles fournissent la gelée royale aux larves. Du 10ème au 12ème jour elles sortent de la ruche, c'est les premiers vols de reconnaissance. Du 12ème au 18ème jour, elles produisent de la cire. Du 18ème au 21ème jour elles butinent et apportent nectar et pollen à la ruche.

Le pollen sert à nourrir les larves.

Le nectar sert à la production de miel.

D'où vient le miel de sapin ? Les sapins n'ont pas de fleurs, alors comment les abeilles arrivent-elles à produire du miel de sapin ? Les abeilles vont sucer les déjection de puceron sur les sapins. Et oui le miel de sapin est en fait du miel de caca de pucerons.



Les abeilles en danger !

La France perd un département par an de surface sauvage et agricole soit 1 potager de 25 m² toutes les secondes, soit 1 stade de foot toutes les 5 minutes. (*Office Nationale de la Biodiversité*)

Danger : traiter les rosiers ou toutes autres plantes avec des insecticides peut tuer une ruche entière. En effet les abeilles au petit matin viennent récupérer l'eau de la rosée. Si vos rosiers ont été traités avec un insecticide les abeilles subiront également l'effet irréversible du produit chimique.

Laisser les fleurs dans vos pelouses ou tout au moins quelques mètres carrés sans tonte afin de nourrir les abeilles et préserver la biodiversité.

1980 = 46 000 tonnes de miel

2019 = 16 000 tonnes de miel

2021 = 40 % de perte annuelle



Allée des tilleuls

Pour donner suite à une demande de l'association, la municipalité a reçu les membres de notre bureau le 10 mai dernier afin de faire un point sur l'avenir de l'allée des tilleuls au cœur du village d'Arçon.

Monsieur le Maire et les adjoints présents s'engagent à sauvegarder le mieux possible l'allée des tilleuls, dans l'esprit du respect du patrimoine naturel de la commune, et ce dès réception de l'expertise de l'ONF, et en concertation avec l'expert concerné, la DREAL, la sous-préfecture et la DDT.

Nous souhaitons que la décision à venir satisfasse l'ensemble des habitants d'Arçon.

